

FORMATION MODULAIRE A DESTINATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS

*pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la
personne âgée*

OBJECTIFS

- ▶ **Apporter les connaissances de base indispensables** pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants ¹
 - Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
 - Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

POUR QUI ?

- ▶ **ASH** exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé, depuis **au moins 3 mois**
- ▶ Volontaire et sélectionné par son employeur

OÙ ?

- ▶ **Organismes de formation** IFAS, IFSI, IRTS et tout autre organisme de formation continue agréé ayant une expertise en gérontologie

PROGRAMME

Durée : 70 h ou 10 jours

4 modules de formation

Module 1 → Prendre soin de la personne âgée (17h)

Module 2 → Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

Module 3 → Protéger la personne âgée (7h)

Module 4 → Aider à la réalisation des soins (21 h)

→ 1 jour de bilan soit 7 h (à distance de la fin de la formation).

 *Formation réalisée en continu ou discontinu (possibilités d'avoir des périodes fractionnées et échelonnées sur une durée de 3 semaines à 2 mois maximum)*

ACQUIS

Validation de la formation pour un projet professionnel de formation d'aide-soignant

→ **Attestation de suivi formation 70h** délivrée pour le suivi des 4 modules de formation

→ **Dispense de sélection** pour être admis en formation d'aide-soignant (admission directe en IFAS dans la limite de la capacité d'accueil autorisée de l'institut*)

sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d'ASH d'une durée minimale de 6 mois.

* Un minimum de 10 % des places ouvertes en IFAS est réservé aux ASH.

 *Pour mémoire, Ségur de la santé : création de 6600 places en IFAS d'ici 2022.*

QUAND ?

Formations ouvertes **du 4 janvier 2021 au 2 juillet 2021**

¹ La formation est centrée sur la prise en soins de la personne âgée en EHPAD ou à son domicile. Elle ne comporte pas d'élément sur la prise en charge des personnes âgées en phase aigüe.

FORMATION MODULAIRE A DESTINATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS

*pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la
personne âgée*

PROGRAMME DETAILLÉ DE FORMATION	
Module 1	<p>Prendre soin de la personne âgée (17h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée ▶ Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés) ▶ Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile
Module 2	<p>Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La posture professionnelle (bienveillance, empathie) ▶ L'observation de la personne âgée ▶ La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie ▶ La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe ▶ Organisation du travail en équipe ▶ L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel
Module 3	<p>Protéger la personne âgée (7h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 ▶ Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains ▶ La prévention des chutes
Module 4	<p>Aider à la réalisation des soins (21 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Préalables aux soins : critères de qualité de soin ▶ Respect/intimité dans les soins ▶ Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne ▶ Ergonomie : gestes et postures ▶ La transmission des informations
RETEX	1 journée de bilan réalisée post formation (7 h)